

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 08 DECEMBRE 2011

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur EZZEDINE, Madame PARDINI, Monsieur TABARY, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur DESLANDRE, Monsieur PAVONE, Monsieur AVANZATO
- Collège IATSS : Monsieur VUEBAT, Monsieur MERESSE, Monsieur FONTAINE
- Collège Usagers : Mademoiselle THIRION
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur BRIDE, Président du Conseil, Monsieur JETTE, Vice Président, Monsieur TRANOY, Monsieur NICOLAS, Monsieur GUILLAUME
- Personnalités Invitées : Monsieur DEREMETZ, Vice Président représentant Monsieur OURAK, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur DEBLECKER, Monsieur WAXIN
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur TISON et Monsieur VANDERCRUYSEN à Monsieur BRIDE, Monsieur FRANCOIS à Monsieur JETTE, Monsieur DOGHECHE et Monsieur LEFEBVRE à Monsieur EZZEDINE, Monsieur MORAUX à Madame PARDINI
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université représenté par Monsieur DEREMETZ Vice Président, Monsieur PAUVROS, Monsieur ZERROUKI, Monsieur DEBLECKER, Monsieur WAXIN, Monsieur POIRRIEZ, Monsieur MICHEL

Monsieur BRIDE, Président du Conseil ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2011 (Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu du conseil en date du 20 OCTOBRE 2011 est approuvé à l'unanimité.

2) COMPTE FINANCIER 2010

Monsieur BRIDE précise que ce point avait été déjà débattu lors du précédent Conseil et que l'université a entériné le compte financier. Il propose donc que l'on passe au point suivant.

3) SITUATION DU RESEAU IUT (Document Powerpoint visionné en séance)

Monsieur ROUZE informe les conseillers du retour de l'enquête de l'UNPIUT et de l'ADIUT à propos des questions posées à l'ensemble des Conseils d'IUT sur la réforme des IUT. Ce dernier précise que l'information sur la situation des IUT et sur le retour de l'enquête a été donnée à l'ensemble du personnel lors d'une AG le 25 novembre.

Direction

IUT / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
<http://www.univ-valenciennes.fr/IUT>

Tél: +33 3 27 51 12 52
Fax +33 3 27 51 12 50
iut@univ-valenciennes.fr

Monsieur ROUZE termine par la lecture d'un courrier de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adressé au Président de l'ADIUT dans lequel il précise qu'il demande aux recteurs d'examiner l'existence d'un dialogue de gestion entre les IUT et leur université (Application des circulaires n°2009-1008 du 20 mars 2009 et complémentaire du 19 octobre 2010), l'existence d'un COM, la conformité des BPI. Est également annoncée la création d'un conseil des relations IUT-Universités.

Monsieur GUILLAUME demande à Monsieur DEREMETZ Vice Président représentant Monsieur OURAK d'apporter des précisions sur la situation financière de l'université. Monsieur DEREMETZ répond que deux postes budgétaires appellent à la vigilance : La masse « Personnel » et les heures complémentaires. L'IUT a augmenté de manière significative sa contribution financière allouée à l'Université. Monsieur ROUZE ajoute que le GVT n'a pas complètement été pris en compte par l'Etat lors du passage aux compétences élargies.

4) SUBVENTIONS

(Document distribué en séance et annexé au présent compte rendu)

Monsieur ROUZE présente les demandes de subventions.

Monsieur DEBLECKER présente le projet Eco Marathon SHELL qui participe d'une bonne communication de l'IUT.

Les subventions sont adoptées à l'unanimité

5) BUDGET 2012

(Document distribué en séance et annexé au présent compte rendu)

Monsieur ROUZE rappelle la notion de BPI (Budget Propre Intégré) au sens de l'article L.713-9 du Code de l'Education et de la note budgétaire M9.3.

Il précise que l'université n'a pas encore communiqué le nombre de postes affectés (en ETP) à l'IUT et regrette que les excédents de gestion ne se retrouvent pas dans l'exercice suivant.

Selon lui, il n'existe pas de véritable dialogue de gestion sur cette question alors qu'il y a bien eu un dialogue de gestion sur l'élaboration du BPI de l'IUT.

Il entame la présentation du budget par les recettes puis les dépenses. Il insiste sur l'augmentation de la contribution de l'IUT à titre exceptionnel qui s'élève à plus de 600 000,00 €. Cela entraîne une forte diminution des investissements, une baisse sensible des dépenses de fonctionnement et de personnel.

Monsieur CIRY qui remarque que les dépenses d'investissement sont en baisse, souhaiterait que l'IUT réclame à l'Etat la différence. Il estime qu'il est grand temps d'agir et d'arrêter la politique des petits pas.

Monsieur EZZEDINE demande à Monsieur ROUZE de solliciter l'université pour qu'un COM soit signé.

Monsieur ROUZE espère qu'un report d'une partie au moins de l'excédent financier sur l'exercice suivant sera possible et précise aux conseillers qu'une motion accompagnera le vote du budget. Ce dernier entame alors la lecture de la motion (Document annexé au budget).

Monsieur BRIDE demande aux conseillers si l'un d'entre eux souhaite amender le texte.

Il est alors procédé au vote du budget.

Le budget 2012 est adopté à l'unanimité.

Monsieur GUILLAUME souligne que c'est parce qu'une motion est présentée qu'il vote le budget.

Monsieur BRIDE, Président du Conseil soumet la motion au vote.
(Document annexé au présent compte rendu)

La motion est adoptée à l'unanimité.

6) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DEREMETZ présente le Module « Défense » (LP CDAISI et ISTV) et le module « Entreprenariat »

Monsieur ROUZE annonce que l'IUT organise les 42èmes Olympiades des Métiers du 21 au 24 mars et qu'une délégation de recteurs mexicains a été reçue en novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur BRIDE lève la séance à 19H00.

Le Directeur,



Jean-Pierre ROUZE

Documents annexés :

- Motion
- Budget 2012

Motion du Conseil de l'IUT de Valenciennes
Séance du 8 décembre 2011

Le conseil d'IUT, réuni le 8 décembre 2011 a pris connaissance :

- des résultats de l'enquête nationale 2011 et de l'évolution de l'état du réseau des IUT,
- des positions prises par l'assemblée générale de l'UNPIUT en juin 2011,
- des délibérations prises par l'AG de l'Assemblée des Directeurs d'IUT du 14 octobre 2011.

Le conseil constate qu'entre 2010 et 2011 la situation des IUT s'est dégradée, et que les circulaires de mars 2009 et octobre 2010 n'endiguent pas cette évolution négative.

En conséquence, le conseil d'IUT demande :

- la transformation immédiate des circulaires en texte normatif (décret),
- des garanties réelles sur la régulation des moyens alloués aux IUT par leurs tutelles.

Par ailleurs, sur le plan local, le conseil souligne que la contribution supplémentaire et solidaire de l'IUT au budget 2012 de l'Université, dans le cadre de son BPI, présente un caractère exceptionnel.

Cette contribution nuit à la qualité des plates-formes technologiques et des enseignements, et présente un caractère exceptionnel et non reproductible.

CONSEIL DU 8 DECEMBRE 2011

DOCUMENTS BUDGETAIRES

- Subventions
- Organigramme financier
- Budget par filière comparé à 2011
- Budget par masses et domaines fonctionnels
- Recettes et dépenses par chapitre
- Dépenses par formation (initiale, continue, par apprentissage)